

Avec vous,
au cœur de votre sécurité**1. Renseignements sur l'école**

Nom de l'école		Numéro de reconnaissance (si connu)	
Adresse	Numéro	Rue	
Ville, village ou municipalité		Province	Code postal

2. Renseignements sur le local ou les lieux d'enseignement
 Local administratif et salle de cours Piste en circuit fermé

Adresse (si différente de celle de l'école)	Numéro	Rue	
Ville, village ou municipalité		Province	Code postal

3. Déclaration de la personne représentante dûment autorisée par l'école**Je déclare que :**

- je suis le représentant dûment autorisé de l'école;
- le local et les lieux d'enseignement sont accessibles au public, sans qu'il ait à emprunter le passage privé d'un logement ou d'une résidence;
- l'usage de cet espace à des fins de formation est conforme à la réglementation en vigueur, notamment à la réglementation municipale;
- l'école détient le certificat d'occupation ou tout autre document attestant de la conformité de l'usage de l'espace;
- l'école a procédé à la mise à jour de l'adresse de son local administratif au REQ, le cas échéant;
- l'espace est conforme aux conditions de reconnaissance des écoles de conduite.

Prénom	Nom
<hr/> Signature	
<hr/> Date (Année-Mois-Jour)	

4. Documents en appui à la demande**Doivent être joints à ce formulaire les documents suivants :**

- copie du bail ou du titre de propriété du local et des lieux d'enseignement;
- copie de la couverture d'assurance responsabilité civile du local et des lieux d'enseignement;
- plan d'aménagement avec les dimensions du local et des lieux d'enseignement (incluant le schéma de la piste en circuit fermé, le cas échéant);
- 1 photo de la façade du local;
- 1 photo montrant l'accès au local;
- 1 photo du local permettant de rencontrer la clientèle et de réaliser les activités administratives;
- 2 photos des lieux d'enseignement (la salle de cours et/ou la piste en circuit fermé).

Renseignements personnels

La Société ne recueille que les renseignements personnels qui sont indispensables à l'exercice de ses attributions et à l'application des lois dont elle a la responsabilité en tout ou en partie. Son personnel autorisé traite de façon confidentielle les renseignements personnels qui lui sont confiés. Ils peuvent être communiqués à nos mandataires et à certains ministères et organismes, y compris ceux situés à l'extérieur du Québec, le tout conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Ils peuvent aussi servir aux fins de production de statistiques, d'étude, de sondage, d'enquête ou de vérification. Omettre de les fournir peut entraîner un refus du service demandé. Vous pouvez consulter les renseignements personnels vous concernant, en obtenir une copie ou les faire corriger.

Pour plus d'information, consultez la Politique de confidentialité de la Société à saaq.gouv.qc.ca/confidentialite ou téléphonez au Centre de relations avec la clientèle de la Société.